

---

# LES FIANÇAILLES AU DÉBUT DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE. ENTRE SURVIVANCE ET RENOUVEAU

Wilfried Rault

*Que sont devenues les fiançailles dans un contexte de déclin quasi continu du mariage ? À partir d'une exploitation de l'enquête Etude des parcours individuels et conjugaux réalisée par l'Ined et l'Insee en 2013-2014 auprès de 7 825 femmes et hommes de 26 à 65 ans, cet article étudie la pratique des fiançailles qui précèdent un mariage au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle. L'approche permet d'observer que la pratique est loin d'être crépusculaire. Sont d'abord explorées les différences entre les personnes dont le mariage a été précédé de fiançailles et les autres. Dans un deuxième temps, c'est le contenu même des fiançailles qui est analysé. Loin de renvoyer à une formelle homogénéité, les fiançailles se déclinent de manières multiples : aux côtés de la figure ancienne qui associe les familles, il existe des fiançailles « privatisées », strictement circonscrites au couple et à l'inverse des fiançailles qui associent des cercles sociaux plus larges, notamment les réseaux amicaux aux côtés des parentèles. En dépit de cette diversification formelle, les fiançailles demeurent toutefois associées à des formes de classicisme matrimonial, notamment aux mariages correspondant à des premières unions, religieux, sans cohabitation préalable. Entre survivance d'une pratique rituelle ancienne et renouveau, cette mutation des fiançailles est l'une des expressions d'une recomposition rituelle observable plus largement dans le rituel matrimonial.*

---

27

---

Les transformations récentes du mariage présentent de nombreuses facettes. Les plus familières sont d'ordre démographique : depuis les années 1970, le taux de nuptialité, le nombre annuel de mariages ont, à l'exception de périodes de courte durée, sensiblement diminué tandis que l'âge moyen des époux, le nombre de naissances hors mariage et la divortialité ont connu des augmentations notables. Le mariage a également été concurrencé ces dernières années par le pacte civil solidarité. S'il a connu un déclin incontestable, il ne s'est pas pour autant effondré. Il ne correspond plus d'abord à la mise en relation de deux réseaux de parentèles et à l'institution qui donne accès au couple, parfois à la sexualité, à la cohabitation et à la famille pour les mariés. Il est choisi – ou non – par les individus pour de multiples raisons et revêt une signification sociale qui n'est pas homogène entre institution juridique et pratique culturelle dont la célébration est devenue une forme de réalisation de soi<sup>[1]</sup>.

---

[1] Florence MAILLOCHON, *La passion du mariage*, PUF, 2016.

Qu'en est-il des fiançailles dans ce nouveau contexte ? Jalon sur la route du mariage, elles ont progressivement changé de statut avec les transformations matrimoniales. Un retour sur les deux seules grandes enquêtes statistiques à avoir abordé les fiançailles dans leur questionnaire rend compte de ce changement en France. Dans l'enquête *Le choix du conjoint*<sup>[2]</sup> réalisée en 1959, le terme désigne de manière générique la période qui précède le mariage. Accompagnées d'une célébration ou d'une séquence qui leur est dédiée dans la moitié des mariages conclus entre 1914 et 1959 et étudiés par Alain Girard, il s'agit d'une promesse de mariage qui associe les familles, même si celles-ci se connaissent déjà la plupart du temps. Vingt-cinq ans plus tard, l'analyse des transformations du rituel du mariage conduite par Michel Bozon permet d'observer que les fêtes de fiançailles sont moins courantes parmi les mariages célébrés dans les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt que dans les années soixante. La pratique des fêtes de fiançailles est plus rare quand les mariages sont précédés d'une cohabitation. De ce point de vue, les fiançailles s'insèrent davantage dans un rituel matrimonial conventionnel<sup>[3]</sup>.

Dans un contexte d'affaiblissement du mariage institution, il serait tentant de faire l'hypothèse d'une raréfaction des fiançailles : associées à une tradition désuète, celles-ci pourraient s'éteindre progressivement. Pour autant, les travaux sociologiques réalisés sur le phénomène invitent à considérer les fiançailles autrement : à partir d'enquêtes par entretiens réalisés dans les années 2000, Catherine Pugeault observe que non seulement la pratique demeure, mais sa signification et les modalités de sa célébration se sont transformées<sup>[4]</sup>. Certaines fiançailles ne correspondent plus à un engagement officiel vers le mariage en présence des familles. Parfois même, elles ne s'inscrivent pas dans une dynamique matrimoniale. Enfin, elles prennent désormais des formes diversifiées : certaines célébrations impliquent des amis en plus des familles, d'autres sont à l'inverse caractérisées par une forte privatisation au sens où elles constituent un événement strictement circonscrit au couple. Ces observations invitent ainsi à faire plutôt l'hypothèse d'un renouvellement des fiançailles.

L'enquête *Etude des parcours individuels et conjugaux*, réalisée en 2013-2014 par l'Ined et l'Insee permet pour la première fois depuis 1983 d'étudier les fiançailles avec une approche quantitative (voir descriptif de l'enquête en encadré *infra*). Elle permet d'observer que la pratique demeure fréquente puisqu'un tiers des mariages célébrés au début des années 2000 sont précédés de fiançailles et de questionner les modalités de ce renouvellement à travers trois dimensions.

Une première partie explore dans quelle mesure les personnes qui indiquent s'être fiancées avant leur mariage à la fin du xx<sup>e</sup> et au début du XXI<sup>e</sup> siècle présentent des caractéristiques sociales différentes de celles qui ne rendent pas compte de fiançailles. L'enquête *Formation des couples* de 1983 montrait que la pratique était davantage présente dans certains milieux sociaux. L'*Etude des parcours individuels et conjugaux* permet d'examiner si de telles spécificités demeurent ou si ce renouveau mis au jour par les enquêtes par entretiens se traduit également par leur effacement. La démarche est également étendue à d'autres caractéristiques individuelles qui n'étaient pas abordées par les enquêtes antérieures telles que les positionnements politiques et religieux. La deuxième partie resserre la focale sur les personnes qui se sont fiancées et interroge l'hétérogénéité de la pratique à travers l'étude des cercles associés aux célébrations (familles, amis, ou restriction des fiançailles à une affaire strictement conjugale). Il s'agit d'examiner dans quelle

[2] Alain GIRARD, *Le choix du conjoint*, Armand Colin, 2012 (première édition Ined, 1964).

[3] Michel BOZON, « Sociologie du rituel du mariage », *Population*, n° 2, 1992, pp. 409-434.

[4] Catherine PUGEAULT, « Les fiançailles : affaires conjugales, affaires familiales », in Sandrine DAUPHIN, *Les transformations de la conjugalité : configurations et parcours*, Cnaf, Dossier d'études n° 127, 2010, pp. 11-21.

mesure le modèle de fiançailles conventionnel associant uniquement les familles demeure dominant ou si d'autres figures incarnent aujourd'hui les fiançailles. Quels sont dès lors les facteurs associés à ces différentes déclinaisons ?

Enfin, une troisième partie consiste à mettre en perspective le fait de se fiancer avec des usages sociaux distincts du mariage. Les derniers travaux statistiques sur le sujet montraient que la pratique des fiançailles était corrélée à certaines formes de classicisme matrimonial comme le fait d'entrer dans le mariage sans cohabitation préalable ou d'avoir opté pour un mariage religieux. Le renouveau observé signifie-t-il la disparition d'une telle association ou celle-ci subsiste-t-elle ?

Réalisée par l'Ined et l'Insee en 2013-2014 sous la responsabilité de Wilfried Rault et d'Arnaud Régnier-Loilier, l'enquête *Etude des parcours individuels et conjugaux* (Epic) s'inscrit dans la filiation des deux grandes enquêtes sur la formation des couples mises en œuvre par l'Ined : *Le choix du conjoint* en 1959<sup>[5]</sup> et *La formation des couples* en 1983-1984<sup>[6]</sup>, dernière enquête à avoir fourni des données quantitatives sur la pratique des fiançailles. L'enquête Epic repose sur un échantillon représentatif de 7 825 femmes et hommes de 26 à 65 ans, interrogés en face-à-face en France métropolitaine.

Les fiançailles peuvent être étudiées grâce aux questions suivantes :

**Vous êtes-vous fiancés avant votre mariage ? Oui/Non**

Délibérément floue car sans définition explicite du terme « fiancé », cette première question avait pour objectif de permettre aux personnes de se saisir de la possibilité qui leur était offerte d'invoquer des fiançailles, celles-ci étant ensuite davantage caractérisées grâce à une seconde question :

**Pour l'occasion, avez-vous organisé une fête, un repas...**

*À deux uniquement*

*Avec de la famille uniquement*

*Avec des amis uniquement*

*Avec famille et amis*

*Vous n'en avez pas organisé*

Ces questions ont été posées uniquement aux personnes mariées au moment de l'enquête (2013-2014) : elles permettent donc d'étudier un ensemble de personnes qui indiquent s'être fiancées avant de se marier, mais il est impossible de repérer l'existence de fiançailles lorsqu'aucun mariage n'a été célébré, alors qu'il s'agit d'une réalité observée par des approches qualitatives<sup>[7]</sup>. De ce point de vue, cet article ne fournit pas un recensement exhaustif de la pratique.

L'analyse est limitée à des mariages récents (1996<sup>[8]</sup>-2014) pour permettre une analyse des fiançailles contemporaines.

[5] Voir Alain GIRARD, *op. cit.*

[6] Michel BOZON, François HÉRAN, *La formation du couple*, La Découverte, 2006.

[7] Voir Catherine PUGEAULT, art. cit.

[8] Le choix de retenir des mariages postérieurs à 1995 permet non seulement de créer un focus sur une période récente mais surtout de constituer un groupe homogène au regard du régime de fiscalité du mariage. Avant cette date, les parents non mariés pouvaient bénéficier d'un régime plus favorable que les parents mariés. L'amendement Courson (1995) a mis fin à cet attractivité plus grande du concubinage dans certaines configurations. Voir par exemple sur ce point Thomas PIKETTY, *Les hauts revenus en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Grasset, 2001.

## ◀ Se fiancer avant son mariage : une pratique située socialement

Parmi les femmes et les hommes qui se sont mariés entre 1996 et 2014 et dont l'union avait toujours cours à cette dernière date, 36 % déclarent « s'être fiancés » avant leur mariage. Loin d'être anecdotique, ce pourcentage montre que la pratique n'est pas crépusculaire, d'autant plus qu'elle varie peu selon la date de mariage : parmi les seuls mariages prononcés entre 2010 et 2013 et toujours en cours en 2014, 35 % des personnes mariées indiquent s'être fiancées. Dans une analyse des mariages célébrés dans les années soixante, Michel Bozon observait que la pratique des fiançailles n'était pas distribuée au hasard : cadres, employés et agriculteurs étaient plus enclins à organiser une fête de fiançailles que les ouvriers et les intermédiaires<sup>[9]</sup>. Plus précisément, parmi les cadres, 69 % avaient organisé une telle fête, tandis que la pratique ne concernait que 44 % des ouvriers non qualifiés. Une analyse des fiancés contemporains montre que la démarche consistant à se fiancer est corrélée à certaines caractéristiques sociales, sans que les contrastes ne soient aussi considérables. Les caractéristiques étudiées (diplôme, catégorie socioprofessionnelle) rendent en effet compte de légères différences mais rarement de disparités majeures entre les deux groupes (Tableau 1). On observe que les classes supérieures sont un peu plus nombreuses parmi les fiancés, mais c'est également le cas des ouvriers et employés. Ces contrastes se retrouvent parmi les diplômés : dans la catégorisation en trois postes qui a été mise en œuvre ici, les plus diplômés et, dans une moindre mesure, ceux qui le sont le moins sont plus présents parmi les fiancés que les non-fiancés. C'est l'inverse pour les bac-bac+2. On retrouve donc une dimension déjà observée dans l'enquête de 1983, les fiançailles pourraient avoir conservé une petite dimension distinctive pour les classes supérieures. Cette spécificité n'est toutefois pas flagrante et elle n'est pas observable lorsque l'on regarde les origines sociales des conjoints. Il existe toutefois sur ce point une différence entre les deux groupes puisque les personnes qui disent s'être fiancées ont plus souvent une mère qui n'a jamais travaillé (32 % vs 23 %) : elles ont ainsi connu plus fréquemment une socialisation familiale davantage traversée par des rôles parentaux différenciés.

Les disparités sont plus importantes entre les deux groupes analysés lorsque l'on s'intéresse à l'âge. L'une des caractéristiques des transformations récentes du mariage tient à la fois au recul de l'âge au mariage et une plus grande dispersion de cet âge. Le phénomène a plusieurs origines : on se marie plus tard et certains mariages sont des remariages. L'âge au mariage distingue assez nettement les « fiancé.e.s » des personnes qui disent ne pas s'être fiancées avant leur mariage. Pour les femmes, il s'élève à 28,9 ans pour les premières contre 33,7 ans chez les secondes. Pour les hommes, on passe d'un âge moyen au mariage chez les fiancés à 30,4 ans à 35,8 ans chez les non-fiancés : la pratique ne semble pas s'insérer tout à fait dans des trajectoires similaires. L'*Etude des parcours individuels et conjugaux* permet d'aller plus loin sur ce plan en examinant si le fait de se fiancer est lié au rang de la relation de couple. L'enquête comprend en effet un historique des « relations de couple et relations amoureuses importantes » des personnes enquêtées, calendrier rétrospectif qui permettait aux personnes de faire part du nombre de relations qui avaient compté pour elles dans leur vie, (quel qu'en soit le contenu effectif : cohabitation ou non, mariage ou Pacs ou union libre, etc.). Les personnes qui indiquent avoir eu plusieurs relations de ce type sont beaucoup plus nombreuses parmi les non-fiancées (63 %) que parmi

[9] Voir Michel BOZON, art. cit.

les fiancé.e.s (40 %). Pour ces derniers, la relation en cours et qui a donné lieu à des fiançailles est majoritairement la seule relation déclarée, les différences entre hommes et femmes n'étant pas significatives. Les fiançailles semblent davantage associées à des trajectoires matrimoniales individuelles (et conjugales) que déterminées par des caractéristiques sociales classiques comme le diplôme ou le milieu social. Elles accompagnent plus souvent les formes les plus conventionnelles de mariage. Cet aspect est étudié plus spécifiquement en troisième partie.

La déclaration de fiançailles ne varie pas selon le sexe. Plus investies dans la préparation du mariage<sup>[10]</sup>, les femmes pourraient, en moyenne déclarer plus souvent s'être fiancées. En réalité, aucun écart significatif n'apparaît sur ce point. Les différences entre les deux groupes (fiancé.e.s/non-fiancé.e.s) relèvent davantage d'autres dimensions. D'un positionnement individuel sur la religion tout d'abord. La part des sans-religion est significativement plus importante chez les non-fiancé.e.s (30 % vs 16 %), symétriquement, celles et ceux qui indiquent que la religion est importante dans leur vie sont bien plus nombreux parmi les fiancé.e.s (45 % vs 26 % des non-fiancé.e.s). Ce contraste pourrait être lié au fait que dans les milieux dont la religiosité est forte, quelle que soit la religion, les fiançailles constituent une forme d'officialisation et d'autorisation de la relation entre les futurs conjoints. De fait, les fiançailles ont pu faire l'objet de préoccupations renouvelées des institutions religieuses, notamment catholiques, à partir des années 1980, celles-ci y voyant parfois la possibilité d'encourager un chemin matrimonial tout en prescrivant les bonnes pratiques devant l'accompagner – en l'occurrence pas de fastes ni de célébrations ostentatoires<sup>[11]</sup>. Lorsque l'on entre dans le détail des religions, on observe que la part des musulmans qui disent s'être fiancé.e.s est relativement importante dans l'ensemble du groupe (22 %), alors qu'elle est faible parmi les non-fiancé.e.s (8 %)<sup>[12]</sup>.

Quelques différences concernent la manière dont les individus se positionnent politiquement, donnée qui n'était pas recueillie dans les précédentes enquêtes sur la formation des couples : les femmes et les hommes qui se disent à gauche sont un peu plus nombreux chez les non-fiancé.e.s, les sans opinion politique le sont moins. Ces différences ne sont pas négligeables, mais on aurait toutefois tort d'associer mécaniquement le fait d'avoir déclaré des fiançailles à une orientation politique : c'est plutôt une hétérogénéité qui domine.

[10] Voir Florence MAILLOCHON, *op. cit.*

[11] Baptiste COULMONT, « Les plis de la morale. Sociologie des fiançailles catholiques », *Labyrinthe*, n° 8, 2001, pp. 47-64.

[12] L'appellation fiançailles est parfois donnée par certaines personnes musulmanes à la séquence de présentation d'un.e ami.e aux familles. Voir sur ce point Beate COLLET, Emmanuelle SANTELLI, *Couples d'ici, parents d'ailleurs. Parcours de descendants d'immigrés*, PUF, 2012.

**Tableau 1. Fiancé.e.s et non-fiancé.e.s avant le mariage : caractéristiques des deux groupes (lecture en colonnes)**

	Fiancé.e.s	Non-fiancé.e.s
<b>Diplôme (à l'enquête)</b>		
Inf. bac	42,9	39,3
Bac-bac+2	30,6	39,5
Sup. bac+2	26,5	21,2
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
<b>PCS (à l'enquête)</b>		
Agriculteurs	0,6	1,1
Artisans, commerçants, chef d'entreprise	5,9	8,4
Cadres et professions intellectuelles sup.	17,7	16,1
Professions intermédiaires	23,1	28,2
Employés	29,3	26
Ouvriers	20	18
Autres situations	3,4	2,2
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
<b>Rang de la relation mariée en cours</b>		
Première	59,8	37,5
Deuxième	22,9	34,1
Troisième et plus	17,3	28,4
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
<b>Rapport à la religion</b>		
Importante	44,1	25,7
Pas importante	36,5	42,9
Sans religion ou refus de répondre <sup>[13]</sup>	19,4	31,1
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
<b>Religion déclarée</b>		
Aucune	17,7	29,8
Catholicisme	50,8	55,9
Islam	22,5	8,2
Autre religion	7,3	4,8
Refus de répondre	1,7	1,3
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
<b>Autopositionnement politique</b>		
Gauche	22,6	28,1
Centre	9,4	11,2
Droite	27,6	25,5
Sans opinion politique	32,4	26,4
Refus ou ne sait pas	8	8,8
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
<b>Effectifs total = 1 600</b>	<b>544</b>	<b>1 056</b>

Source : Epic, Ined-Insee, 2013-2014.

Champ : femmes et hommes en couple de sexe différent, mariée.e.s au moment de l'enquête et dont le mariage a été conclu entre 1996 et 2013.

Lecture : Pour 44,1 % des personnes qui disent s'être fiancées avant le mariage, la religion est importante dans la vie, contre 25,7 % des personnes qui ne se sont pas fiancées.

[13] Les personnes ayant refusé d'indiquer leur religion représentent 1,5 % du total.

Des modèles de régressions logistiques modélisant la probabilité de déclarer s'être fiancé dans l'enquête Epic (*versus* ne pas l'avoir fait) confirment l'association étroite des fiançailles à plusieurs facteurs. Le fait de ne pas avoir de religion et, dans une moindre mesure, de se dire « à gauche » atténuent la probabilité d'avoir déclaré des fiançailles. Parmi les variables sociodémographiques, le fait de se marier relativement jeune est très corrélé aux fiançailles. Le niveau de diplôme ne l'est que très faiblement et de manière complexe : sur une échelle en trois catégories (> à bac+2 ; bac-bac+2 ; < du bac), le fait d'être dans la première ou la troisième catégorie va davantage de pair avec le fait de se fiancer, mais les corrélations ne sont pas considérables.

## ◀ Comment se fiance-t-on ?

### Entre renouvellement de la pratique et survivance de formes anciennes

Une manière de mieux comprendre les usages contemporains des fiançailles consiste à déplacer le regard vers le contenu même des fiançailles. Dans cette section, on étudie désormais les fiançailles à partir de la forme que prend l'événement<sup>[14]</sup> tel qu'il est décrit dans l'enquête *Etude des parcours individuels et conjugaux* (voir Tableau 2).

**Tableau 2. Pour l'occasion, avez-vous organisé une fête, un repas...**

À deux uniquement	20,9 %	<i>privatisées</i>
Avec de la famille uniquement	36,3 %	<i>familiales</i>
Avec des amis uniquement	2,5 %	<i>élargies</i>
Avec famille et amis	28,1 %	<i>élargies</i>
Vous n'en avez pas organisé	12,2 %	<i>privatisées</i>
<b>Effectifs</b>	<b>544</b>	

Source : Epic, Ined-Insee, 2013-2014.

Champ : femmes et hommes en couple de sexe différent, mariée.e.s au moment de l'enquête et dont le mariage a été conclu entre 1996 et 2013 et qui ont déclaré s'être fiancé.e.s avant leur mariage.

Lecture : 28 % des personnes qui se sont fiancées indiquent avoir organisé pour l'occasion une fête, un repas avec famille et amis.

Cet aperçu des « formes » que peuvent prendre les fiançailles permet de mettre en évidence une hétérogénéité importante. Un peu plus d'un dixième des personnes de l'enquête disent s'être fiancées sans pour autant y avoir associé l'organisation d'une séquence de célébration comme un repas ou une fête. Il se peut que cette configuration renvoie seulement à une forme de conversation conjugale sans autre forme de mise en scène ou qu'elle s'accompagne d'autres types de pratiques, telles que par exemple l'achat d'une bague de fiançailles, pratique qui était fréquente dans l'enquête sur le choix du conjoint conduite en 1959. Cette configuration a ainsi été regroupée

[14] Les personnes interrogées ont dû choisir un seul item, les enquêtrices et enquêteurs précisant « si plusieurs fêtes, choisir celle qui comptait le plus pour vous » : ainsi, le tableau présenté ne mesure pas l'ensemble des différentes séquences de fiançailles. Certaines personnes combinent plusieurs séquences (un repas à deux et une fête collective) sans que ces deux séquences n'aient pu être toutes les deux enregistrées dans l'enquête Epic. Il est également possible que certains items (avec familles et amis) renvoient à des séquences dissociées dans les faits. L'enquête ne permet pas de le savoir. Sur la combinaison de plusieurs séquences distinctes : voir Catherine PUGEAULT, art. cit., p. 16.



avec les célébrations « à deux » parce qu'elles s'apparentent toutes deux à une « privatisation » des fiançailles. Elles apparaissent d'abord comme une affaire conjugale, ce qui n'empêche pas des usages familiaux de ce type de fiançailles puisqu'elles peuvent faire l'objet dans un second temps d'une information spécifique auprès des familles et des amis en vue d'annoncer un engagement ou un mariage à venir.

La deuxième catégorie distinguée renvoie davantage à la forme de fiançailles qui dominait largement il y a quelques dizaines d'années et dont la fonction visait principalement à sceller l'engagement vers le mariage en présence des familles posant parfois les premiers jalons de la cérémonie de mariage à venir. Pour cette raison, on parlera ici de fiançailles familiales.

La troisième configuration s'en rapproche au sens où elle associe la ou les familles, mais elle se caractérise également par la présence des amis. Au regard du précédent type, on parlera de fiançailles « élargies ». On y ajoute les fiançailles qui font l'objet d'une fête ou d'un repas en présence d'amis uniquement et dont la rareté, manifeste dans l'enquête Epic avait déjà été observée dans l'enquête qualitative de Catherine Pugeault.

Aucun type n'est dominant puisque chacun représente plus ou moins un tiers de l'ensemble. Toutefois, sur l'ensemble des unions mariées qui sont toujours en cours au moment de l'enquête, plus la date de mariage est ancienne, plus la forme « classique » est répandue. Parmi les personnes qui se sont mariées entre 1972 et 1983, 70 % font part de fiançailles « familiales » contre 12 % de fiançailles privatisées et 18 % de fiançailles élargies. Cette répartition passe à respectivement 58 %, 20 % et 22 % pour les personnes qui se sont mariées dans la période consécutive (1984-1995). Au sein du groupe ici analysé (mariages célébrés entre 1996 et 2013), le contraste est fort entre les fiancés d'une première période (1996-2004) et ceux d'une deuxième (2005-2013). Les premiers font état majoritairement de fiançailles « familiales » (46 %), tandis que les « privatisées » représentent 28 % et les « élargies » 26 %. Parmi les seconds, les fiançailles familiales sont devenues minoritaires (25 %), les « privatisées » et les « élargies » représentant une part à peu près similaire de l'ensemble (38 % et 37 %). Ces différences pourraient être le fruit de plusieurs effets : elles pourraient traduire tout simplement une recomposition de la pratique au détriment de la forme classique. Mais il se pourrait aussi que les formes alternatives, plus rarement mentionnées aux côtés de mariages plus anciens aient été moins déclarées parce que leur souvenir est moins vivace (notamment pour les « privatisées »). Enfin, du fait que les fiançailles étudiées sont arrimées à des unions toujours en cours, il se pourrait également que les variations entre les écarts proviennent d'un effet de structure : si les fiançailles « privatisées » sont plus susceptibles d'être accolées à des mariages moins durables, alors elles apparaissent sous-représentées à mesure que les mariages datent. Cette possibilité est réelle car les fiançailles familiales sont peut-être plus enclines à être mises en œuvre par des personnes dont le mariage s'inscrit dans la durée et qui, plus subjectivement, adhèrent à une indissolubilité du mariage.

L'examen des caractéristiques sociales des individus qui mettent en œuvre les trois formes de fiançailles permet de mieux cerner les spécificités de chaque type (*Tableau 3*). Il existe quelques différences entre les personnes des trois groupes analysées, sans que celles-ci ne soient considérables. Les « familiales » sont un peu plus fréquentes parmi les classes supérieures si on se réfère au diplôme. Il est également plus fréquent que les femmes et les hommes des couples concernés indiquent que leur père exerce ou exerçait une profession relevant des trois premières catégories



de la nomenclature des PCS en huit postes. Par exemple, dans les couples correspondant aux fiançailles « familiales », le père de 43 % des femmes relèvent de ces trois premières catégories, c'est le cas pour 25 % des « privatisées » et 32 % des « élargies ». On ne retrouve toutefois pas de telles disparités lorsque l'on examine la CS des répondant.e.s.

**Tableau 3. Caractéristiques sociales des fiancé.e.s en fonction du contenu des fiançailles (% , lecture en colonnes)**

	Privatisées	Familiales	Élargies	Non-fiancé.e.s (rappel)
<b>Diplôme (à l'enquête)</b>				
Inf. bac	46	37,7	45,6	39,3
Bac-bac+2	31,8	28,4	31,9	39,5
Sup. bac+2	22,2	<b>33,8</b>	22,5	21,2
<b>PCS (à l'enquête)</b>				
Agriculteurs	0	1,1	0,8	1,1
Artisans, commerçants, chef d'entreprise	6,1	6	5,8	8,4
Cadres et professions intellectuelles sup.	16,7	20,9	14,5	16,1
Professions intermédiaires	28,9	22,1	18,1	28,2
Employés	28,3	32,2	27	26
Ouvriers	16,9	16,3	27,8	18
Autres situations	3,1	1,4	6	2,2
<b>Rang de la relation mariée en cours</b>				
Première	<b>49,1</b>	63	67,7	37,5
Deuxième	28	23	17,3	34,1
Troisième et plus	22,9	14	15	28,4
<b>Rapport à la religion</b>				
Importante	27	<b>48,6</b>	<b>57,3</b>	25,7
Pas importante	42,8	39,2	26,4	42,9
Sans religion ou ne veut pas répondre	<b>30,2</b>	12,2	16,3	31,1
<b>Religion déclarée</b>				
Aucune	27,9	10,7	15	29,8
Catholicisme	55,1	56,6	39,2	55,9
Islam	5,8	24,3	38,3	8,2
Autre religion	8,9	6,9	6,2	4,8
Refus de répondre	2,3	1,5	1,3	1,3
<b>Autopositionnement politique</b>				
Gauche	15,9	21,5	31,2	28,1
Centre	9,1	10	8,7	11,2
Droite	31,6	30,7	19,7	25,5
Sans opinion politique	35	29,6	32,9	26,4
Refus ou ne sait pas	8,4	8,2	7,5	8,8
<b>Effectifs total = 544</b>	<b>178</b>	<b>199</b>	<b>167</b>	<b>1 056</b>

Source : Epic, Ined-Insee, 2013-2014.

Champ : femmes et hommes en couple de sexe différent, mariée.e.s au moment de l'enquête et dont le mariage a été conclu entre 1996 et 2013 et qui ont déclaré s'être fiancé.e.s.

Lecture : 28 % des personnes qui font part de fiançailles privatisées sont sans religion, c'est le cas de 11 % des personnes qui mentionnent des fiançailles « familiales » et de 15 % des fiançailles « élargies ».

Comme pour la comparaison entre fiancé.e.s et non-fiancé.e.s, c'est sur d'autres points que les disparités sont les plus nettes : sur le rang de la relation mariée en cours tout d'abord. Il s'agit très majoritairement de la première relation chez les « familiales » et les « élargies » (63 % et 68 %), alors que cette configuration est moins fréquente chez les « privatisées » (49 %). De même, le rapport à la religion est distinct : les sans religion sont nettement plus nombreux parmi les personnes faisant part de fiançailles privatisées (28 %) que dans les deux autres groupes (respectivement 11 et 15 %). La distinction par religion permet d'observer que la figure qui combine la présence de la famille et des ami.e.s autour d'une célébration ou d'un repas est fréquemment déclarée par des personnes musulmanes (38 % de l'ensemble, alors qu'elles représentent 24 % des fiançailles « familiales » et 6 % des « privatisées »). La part des personnes catholiques est relativement faible parmi les « élargies » (39 %), alors qu'elles représentent plus de la moitié des deux autres groupes, 57 % notamment des « familiales ». Rien de tel concernant l'autopositionnement politique, mais une petite différence toutefois qui tient au fait que les personnes se disant « à gauche » sont plus nombreuses parmi les élargies que dans les autres types, les classes aisées étant moins représentées dans ce groupe que parmi les fiançailles « familiales ».

## ◀ Des fiançailles toujours associées à des mariages conventionnels ?

L'*Etude des parcours individuels et conjugaux* permet enfin d'explorer si les fiançailles sont davantage corrélées à des formes de classicisme matrimonial. Par cette expression, on désigne le mariage institutionnel tel qu'il était avant que celui-ci ne décline à partir des années 1970. La fonction du mariage était alors de constituer une porte d'entrée – souvent considérée comme nécessaire – vers la famille, le couple et, surtout pour les femmes, la sexualité. Le mariage avait alors vocation à s'inscrire dans la durée, les perspectives de rupture étant limitées avant la réforme du divorce de 1975. Le mariage religieux était porteur de cette dimension dans la plupart des religions (et ceci le demeure largement aujourd'hui) et était considéré comme une union pour la vie. Le mariage s'est progressivement autonomisé de ces dimensions pour devenir davantage un « *choix de conscience personnelle* »<sup>[15]</sup>. Dans quelle mesure les fiançailles se déclinent-elles sur divers usages du mariage par exemple non religieux ou après avoir eu des enfants) ou restent-elles arriérées à un certain classicisme matrimonial ? Cette dimension est étudiée *via* quatre indicateurs : l'articulation entre le moment du mariage et l'entrée dans la cohabitation et l'arrivée d'un enfant, la dissociation du premier partenaire sexuel et du premier conjoint<sup>[16]</sup>, le rang de l'union (relations de couple cohabitant) et la célébration religieuse du mariage. Pour chacun de ces indicateurs, on examine si les fiançailles sont plus ou moins fréquentes (*Tableau 4*).

[15] Irène THÉRY, *Couple, parenté et filiation aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Odile Jacob, 1996.

[16] Sur la dissociation croissante entre le premier partenaire sexuel et le premier conjoint, voir Michel BOZON, Wilfried RAULT, « De la sexualité au couple. L'espace des rencontres amoureuses pendant la jeunesse », *Population*, n° 3, 2012, pp. 453-490.

**Tableau 4. Déclaration de fiançailles en fonction du type de mariage (%) , lecture en ligne)**

	Fiancé.e.s	Non-fiancé.e.s	% de chaque type
<b>Mariage, cohabitation et arrivée d'enfant</b>			lecture en colonne
Mariage direct <sup>[17]</sup>	57,6	42,4	<b>16,8</b>
Cohabitation prématrimoniale, sans arrivée d'enfants	37,6	62,4	<b>51,9</b>
Cohabitation prématrimoniale et naissance avant le mariage	22	78	<b>31,3</b>
<b>Sexualité</b>			
Le conjoint est le premier partenaire sexuel	55,1	44,9	<b>24,8</b>
Le conjoint n'est pas le premier partenaire sexuel	29,8	70,2	<b>75,2</b>
<b>Première union cohabitante</b>			
Oui	42,7	57,3	<b>72,2</b>
Non	18,7	81,3	<b>27,8</b>
<b>Mariage religieux</b>			
Oui	48,3	51,7	<b>55,4</b>
Non	20,9	79,1	<b>44,6</b>
<b>Total</b>	<b>36 %</b>	<b>64 %</b>	
<b>Effectifs total = 1 600</b>	<b>544</b>	<b>1 056</b>	

Source : Epic, Ined-Insee, 2013-2014.

Champ : femmes et hommes en couple de sexe différent, marié.e.s au moment de l'enquête et dont le mariage a été conclu entre 1996 et 2013.

Lecture : 22 % des personnes qui ont vécu ensemble et ont eu au moins un enfant avant le mariage disent s'être fiancés, 78 % indiquent de pas l'avoir fait.

Plus que sur les variables sociodémographiques étudiées précédemment, les disparités sont importantes en fonction du type de mariage analysé : les mariages directs, autrefois dominants, sont devenus rares (17 % de l'ensemble des mariages étudiés), mais ils sont nettement plus fréquemment accompagnés de fiançailles que les mariages précédés de cohabitation et plus encore de l'arrivée d'un enfant avant le mariage. De même, les fiançailles vont beaucoup plus souvent de pair avec un mariage religieux (un sur deux contre un mariage exclusivement civil sur cinq), un mariage qui correspond à une première union cohabitante ou encore avec un conjoint qui est le premier partenaire sexuel.

Pour autant, les fiançailles ne peuvent être considérées comme expressément liées à un seul modèle matrimonial : elles sont mises en œuvre, mais dans des proportions différentes, dans tous les types de mariage observés. Des fiançailles sont par exemple présentes – et fréquentes lorsque les partenaires cohabitent avant le mariage, lorsque les conjoints ont eu d'autres partenaires avant l'union actuelle et dans le cadre de mariages non célébrés religieusement. La pratique est donc associée à une grande diversité de types matrimoniaux. Certaines observations invitent à s'interroger davantage. Par exemple, le fait que pour 22 % des mariages précédés d'une cohabitation et de l'arrivée d'enfants, les enquêté.e.s disent s'être fiancé.e.s. Sur un plan strictement statistique, il est incontestable que la pratique des fiançailles est relativement rare dans cette configuration, notamment au regard de ce qu'elle représente dans les deux autres types analysés (le mariage direct et le mariage après cohabitation mais sans enfant), en particulier le premier. Mais il peut sembler surprenant de retrouver une pratique qui historiquement visait à mettre en relation les réseaux de parentèles (éventuellement pour organiser le mariage) des jeunes couples

[17] Par mariage direct, on entend ici toutes les configurations dans lesquelles le mariage précède l'installation commune ou intervient dans les trois mois après le début de la cohabitation.

et à formaliser leur engagement vers le mariage (la cohabitation et la famille) dans des mariages qui arrivent après (au moins) un premier enfant. Lorsque l'on regarde les durées de cohabitations précédant le mariage, on observe également que la pratique a cours dans le cas de cohabitations prématrimoniales de longues durées. Ces observations traduisent un renouvellement de la pratique. Le fait de se fiancer ne renvoie plus à la fonction qui lui revenait il y a quelques décennies, les individus lui confèrent d'autres usages. Se fiancer peut consister à créer une séquence différente et complémentaire au mariage à venir en permettant par exemple de précéder ce dernier d'une mise en scène plus privée<sup>[18]</sup> ou en associant des cercles sociaux restreints ou différents. Une telle séquence peut par exemple représenter pour ses protagonistes une forme de compromis intergénérationnel, notamment lorsqu'elle associe familles et ami.e.s : elle permet de satisfaire des attentes parentales et familiales et de répondre à la norme plus contemporaine qui consiste à associer davantage les pairs à la formation du couple.

Le même déplacement de regard vers différents types de mariages que celui opéré pour comparer fiancés et non-fiancés apporte un éclairage utile : les trois catégories de fiançailles distinguées (« privatisées », « familiales », « élargies ») sont différemment corrélées aux indicateurs de classicisme matrimonial précédemment observés (*Tableau 5*).

Les fiançailles privatisées se retrouvent en proportion relativement faible dans les mariages directs, alors qu'elles sont majoritaires dans les mariages précédés d'une cohabitation et de l'arrivée d'au moins un enfant, ce qui tend à valider l'hypothèse qu'elles joueraient un rôle de réappropriation conjugale d'un mariage familial. Pour un couple ayant déjà des enfants, se fiancer peut en effet constituer une séquence privilégiée et intimiste de réaffirmation de la conjugalité, rôle que le mariage ne peut pas endosser véritablement compte-tenu de son caractère public. C'est aussi une forme davantage présente lorsque le conjoint n'est pas le premier partenaire sexuel et quand les personnes de l'enquête mentionnent avoir déjà eu une relation cohabitante avant leur union actuelle (ce type représente 44 % de cette configuration contre 31 % chez les personnes qui indiquent que l'union en cours est la première de leur vie). Enfin, elle accompagne plus souvent des mariages non religieux (43 %) que des mariages qui comprennent également une cérémonie religieuse (30 %).

Les types familiaux et élargis sont probablement plus proches, mais se distinguent tout de même sur de nombreux points. Les fiançailles élargies sont nombreuses parmi les mariages directs, les familiales sont largement composées de mariages précédés de cohabitation mais sans enfant. Sur les trois autres points étudiés (le premier conjoint est ou n'est pas le premier partenaire sexuel, la relation en cours est la première relation de couple cohabitante, le mariage fait l'objet d'une cérémonie religieuse), la part des fiançailles élargies fluctue assez peu, alors que celle des fiançailles familiales varie nettement, les positionnant plus souvent dans une forme de classicisme matrimonial correspondant au mariage institution.

[18] Les fiançailles peuvent aussi constituer une étape « intermédiaire » entre la mise en couple et le mariage. Malheureusement, l'enquête *Etude des parcours individuels et conjugaux* ne comprend pas de question sur la date des fiançailles, il est donc impossible d'étudier rigoureusement cet aspect.

**Tableau 5. Contenu des fiançailles en fonction du type de mariage (lecture en ligne)**

	Privatisées	Familiales	Élargies	% de chaque type
<b>Mariage, cohabitation et arrivée d'enfant</b>				
Mariage direct <sup>[19]</sup>	15,3	31,7	53	<b>27,9</b>
Cohabitation prématrimoniale, sans arrivée d'enfants	34,6	43,1	22,3	<b>54</b>
Cohabitation prématrimoniale et naissance avant le mariage	54	23,5	22,6	<b>19,1</b>
<b>Sexualité</b>				
Le conjoint est le premier partenaire sexuel	23,8	43,1	33,1	<b>37,9</b>
Le conjoint n'est pas le premier partenaire sexuel	38,8	31,1	29,1	<b>62,1</b>
<b>Première union cohabitante</b>				
Oui	31,2	37,9	30,9	<b>85,6</b>
Non	44,4	27	28,6	<b>14,4</b>
<b>Mariage religieux</b>				
Oui	29,7	39,7	30,6	<b>74,2</b>
Non	42,8	26,6	30,6	<b>25,8</b>
<b>Total</b>				
<b>Effectifs total = 544</b>	<b>33,1</b>	<b>36,3</b>	<b>30,6</b>	<b>100</b>

Source : Epic, Ined-Insee, 2013-2014.

Champ : femmes et hommes en couple de sexe différent, mariée.e.s au moment de l'enquête et dont le mariage a été conclu entre 1996 et 2013.

Lecture : 22 % des personnes qui ont vécu ensemble et ont eu au moins un enfant avant le mariage disent d'être fiancés, 78 % indiquent de pas l'avoir fait.

Si les fiançailles sont toujours fortement arimées à certains types de mariage, elles le sont de manière hétérogène : les fiançailles privatisées, qui sont sur le fond le plus en rupture avec l'usage conventionnel des fiançailles qui avait pour fonction de rendre publique une union à venir, s'inscrivent de manière moins systématique dans les mariages emprunts d'un certain classicisme. De fait, plus que les déclinaisons familiales et élargies, et indicatives du mouvement plus profond de privatisation du couple et d'autonomisation vis-à-vis de la parenté qui traverse la conjugalité depuis plusieurs décennies, elles incarnent davantage le renouveau des fiançailles. L'analyse d'autres éléments (tels que les modalités concrètes de célébration, l'échange d'une bague ainsi que le recueil de la date de ces fiançailles) permettrait de mieux caractériser ces trois types, mais l'enquête ne comprenait malheureusement pas de questions sur ces points.

Les fiançailles du début du XXI<sup>e</sup> siècle renvoient à une réalité hétérogène qui traduit à la fois un mouvement de recomposition et de survivance de pratiques anciennes. Recomposition car le phénomène se caractérise par une diversité de déclinaisons révélatrice d'une mutation de la pratique. Il n'y a pas un seul modèle dominant de fiançailles qui renverrait à une pratique ancestrale, mais plusieurs manières de faire qui s'articulent à des trajectoires individuelles multiples. Les fiançailles ne sont pas systématiquement indexées à certaines configurations matrimoniales, elles sont déployées aussi dans le cadre de mariages non religieux, précédés de cohabitations longues, voire de naissances et d'autres relations de couple ou relations amoureuses. C'est cette diversité<sup>[20]</sup> qui explique qu'en définitive le phénomène est, statistiquement, loin d'être négligeable.

[19] Par mariage direct, on entend ici toutes les configurations dans lesquelles le mariage précède l'installation commune ou intervient dans les trois mois après le début de la cohabitation.

[20] Cette diversité est probablement plus importante encore que celle qui est donnée à voir par l'enquête Epic car il existe des fiançailles qui ne s'inscrivent pas dans une dynamique matrimoniale. L'enquête ne peut pas les saisir car la question relative aux fiançailles a été posée seulement aux personnes mariées.

Cette mutation des fiançailles est l'une des expressions d'une recomposition rituelle observable dans d'autres moments de la formation du couple : des enterrements de vie de célibataire<sup>[21]</sup>, des fêtes accompagnant des enregistrements de pactes civils de solidarité<sup>[22]</sup> ou dans l'inflation rituelle matrimoniale caractérisée par la multiplication des séquences célébratives à l'œuvre dans une partie des mariages contemporains<sup>[23]</sup>. Les mariages contemporains sont soumis à une forte injonction d'originalité et leur mise en scène doit traduire une expression de soi. Les mariés entendent organiser un mariage « unique », « qui leur ressemble » et revisitent des séquences rituelles ou en inventent dans un but de personnaliser leur mariage. Dans cette logique, mobiliser les fiançailles comme microrituel associé au mariage et les investir d'un contenu nouveau revient justement à en faire une ressource pour répondre à cette injonction<sup>[24]</sup>.

Pour autant, au sein de cette diversité subsistent des fiançailles qui se rapprochent d'un modèle qui était dominant il y a quelques décennies. Elles sont plus volontiers associées à des mises en couple avec un premier partenaire sexuel, à une absence de cohabitation ou de procréation prématrimoniales et à un ancrage relativement fréquent dans la religion. Il est probable qu'elles continuent d'endosser des fonctions plus conformistes et rappelant le modèle de fiançailles constituant un rite liminaire d'engagement vers le mariage<sup>[25]</sup>. Les fiançailles contemporaines sont ainsi à l'image du mariage : hétérogènes dans leur contenu et dans la manière dont elles s'insèrent dans les trajectoires individuelles, elles sont désormais largement polysémiques et renvoient à des usages sociaux diversifiés.

[21] Anne MONJARET, Catherine PUGEAULT, « Enterrements de célibat, mariage et ordre familial : quand le mort saisit le vif », *Recherches familiales*, Unaf, n° 9, 2012, pp. 9-20. Voir aussi Martine SEGALLEN, « L'invention d'une nouvelle séquence rituelle de mariage », *Hermès*, n° 43, 2009, pp. 159-168. Dans l'enquête Epic, 4 mariages sur 10 célébrés entre 2010 et 2013 ont été précédés d'un « enterrement de vie de célibataire ».

[22] Wilfried RAULT, *L'invention du Pacs. Pratiques et symboliques d'une nouvelle forme d'union*, Presses de Sciences-Po, 2009.

[23] Martine SEGALLEN, *Rites et rituels contemporains*, Armand Colin, 2011. Voir aussi Florence MAILLOCHON, *op. cit.* et, à propos du Québec, Catherine ARSENAULT, Martine ROBERGE, « Réflexion sur le rite contemporain des fiançailles : vers une hybridation des rites matrimoniaux ? », *Ethnologies*, n° 282, 2006, pp. 29-51.

[24] Voir Florence MAILLOCHON, *op. cit.*

[25] Voir Catherine PUGEAULT, *art. cit.*